

ACEF/BRED DE LA RÉGION PARISIENNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024
RAPPORT FINANCIER 2024
ATTESTATION COMPTABLE DU CABINET SLA
BUDGET PRÉVISIONNEL 2026
RENCONTRES EN IMAGES



ACEF/BRED
de la Région Parisienne



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024	1
RAPPORT FINANCIER 2024	6
ATTESTATION COMPTABLE DU CABINET SLA	11
BUDGET PRÉVISIONNEL 2026	12
RENCONTRES EN IMAGES	13



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024

PRÉAMBULE

Lors de notre précédente Assemblée Générale, nous nous étions fixé, comme objectif pour l'année 2024, d'amplifier notre audience et d'accueillir notre 20 000^{ème} adhérent.

Au vu des évolutions des années antérieures, c'était une perspective réalisable, compte-tenu du plan d'action que nous avons élaboré et dont la plupart des opérations ont été mises en œuvre. En dépit de notre mobilisation et de la politique de conquête que nous avons menée tout le long de l'année, nos efforts n'ont pas connu les effets escomptés.

Comme vous le constaterez dans le bilan qui va vous être présenté, nos résultats ne sont pas à la hauteur de nos investissements. La raison doit en être recherchée, en premier lieu, dans l'incertitude que fait peser sur l'ensemble des acteurs, le contexte économique et social, qui s'accompagne d'une attitude attentiste de la part de nos adhérents et de ceux qui pourraient nous rejoindre.

Cette situation résulte, en second lieu, de la mouvance des populations franciliennes et de la méconnaissance, par ceux qui nous quittent, au terme de la réalisation d'un premier projet, des multiples avantages de l'offre ACEF.

Ce phénomène nous a incité à multiplier et diversifier les moyens de fidélisation qui ont contribué, sans nul doute, à éviter une régression plus grande du nombre de nos adhérents.

LE BILAN DE L'ANNÉE 2024

I - L'ACTIVITÉ DES INSTANCES DIRIGEANTES

À l'origine de ces résultats honorables, même s'ils ne sont pas totalement satisfaisants, les choix stratégiques retenus par le Conseil d'Administration de l'ACEF, en parfaite corrélation avec ceux du plan de développement de notre partenaire la BRED, dont les équipes, tant au siège que dans les cinq régions du territoire francilien, se sont mobilisées pour les concrétiser et ont ainsi permis de limiter la désaffection d'un plus grand nombre d'adhérents.

Cette année, votre Conseil d'administration s'est réuni six fois en séance plénière les 11 janvier, 5 février, 13 Mars, 10 avril, 17 octobre et 19 novembre, une fois en bureau le 18 novembre et a animé l'Assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue à Paris le 27 avril 2024.

Sur ce même exercice, nos représentants, Bernard Carré, Jacky Harent et Josette Harent, ont participé les 3 février, 14 mai et 13 décembre, aux réunions du Conseil d'Administration de la Fédération des ACEF des Territoires BRED (ATB), fédération qui regroupe sous la présidence d'Agnès Larive, notre ACEF et celles de Normandie et de Seine-et-Marne/Aisne.

Certains d'entre nous ont également assisté à l'Assemblée Générale de la Fédération de l'ACEF/SOCACEF (FNAS) qui s'est tenue à Créteil le 19 juin 2024.

Ces rencontres ont le mérite de faciliter la vie du mouvement et contribuent au renforcement des liens associatifs qui nous unissent et à l'enrichissement de nos pratiques de gouvernance.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024

II - L'ÉVOLUTION DE NOS EFFECTIFS

Ainsi que nous vous l'indiquions dans l'introduction de ce rapport, nos résultats 2024 accusent un infléchissement par rapport à l'exercice précédent :

17 735 adhérents au 31 décembre 2024 contre 18164 adhérents au 31 décembre 2023, soit une perte de 429 adhérents sur l'année.

Cette attrition, conséquence du contexte économique et social actuel, résulte aussi du fléchissement qu'a connu dans les premiers mois de l'année 2024, la demande de prêts immobiliers sous l'impact de la remontée des taux d'intérêt. En effet, l'adhésion à notre association se concrétise dans la majorité des cas, lors de la conclusion d'un emprunt immobilier auprès de notre partenaire la BRED.

Pour remédier à cette situation et renouer avec une évolution positive, nous comptons privilégier dans les mois qui viennent trois axes de développement :

- une politique de proximité plus intense,
- la recherche de nouveaux partenariats,
- et la diversification de notre communication.

III - LES LEVIERS DE PROGRESSION

• Le Partenariat BRED/ACEF/CASDEN

Depuis 2016, date de sa mise en place, le nouveau dispositif fonctionne plutôt harmonieusement, même si certaines améliorations peuvent encore être recherchées pour mieux répondre à nos attentes et surtout à celles de nos adhérents.

La BRED nous apporte les compétences professionnelles de ses équipes au sein de ses agences et sur les sites de nos partenaires communs pour promouvoir l'offre ACEF et soutenir son existence aux côtés de celle de la CASDEN.

La CASDEN propose aux personnels des services publics un système original basé sur une logique de mutualisation, où l'effet d'épargne de tous permet à chaque sociétaire de financer ses projets aux meilleures conditions.

L'ACEF quant à elle compte sur l'élargissement de son audience pour continuer d'offrir à ses adhérents une réponse appropriée à leurs préoccupations et à leurs besoins.

Tous ceux qui l'avaient rejointe avant le 31 décembre 2015, continuent de bénéficier des avantages et services bancaires que nous avons négociés auprès de la BRED Banque Populaire.

Ils bénéficient également ainsi que ceux qui ont adhéré depuis le début de l'année 2016 de l'offre Multi-Avantages (Multi +) entièrement repensée et enrichie de nouveaux dispositifs innovants.

• L'offre Multi-Avantages ACEF (Multi +) ; l'offre nationale ; l'offre locale

L'offre déclinée en différentes rubriques, vie quotidienne, loisirs, vacances, bien-être, high-tech, etc..., semble répondre aux attentes des adhérents, comme le démontrent la fréquentation du site et l'utilisation des services proposés.

L'attractivité du programme qui repose sur un éventail de nombreuses enseignes et grandes marques constitue, dans un contexte économique et social difficile, un atout non négligeable pour l'amélioration du pouvoir d'achat de nos adhérents.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024

Depuis 2023, trois nouveaux avantages très intéressants (SKILLEOS, CAFEYN et Wonder e-card) sont venus enrichir la gamme des services déjà existants, et devraient constituer à terme, un élément important d'attraction pour de nouveaux adhérents, et de fidélisation pour les anciens.

En 2024, une offre locale est venue compléter ces avantages nationaux. Il s'agit du partenariat mis en place entre notre association et le Grand garage Renault de Montreuil, qui propose à nos adhérents des avantages très intéressants sur l'achat et l'entretien des véhicules de différentes gammes :

- Classique, E-Tech ou électrique (Cf AGORA n°39 de décembre 2024).

• La communication

Depuis toujours, elle s'est avérée un vecteur d'information de la plus haute importance pour maintenir un lien avec nos publics, faire connaître notre offre et nos axes de développement.

Quatre supports ont servi d'appui à notre communication :

- un numéro de notre revue "AGORA" en direction de nos adhérents diffusé en décembre 2024.
- une publication dans le "flyer" distribué par la CASDEN à ses sociétaires et aux clients de la BRED.
- un "flyer" spécifique ACEF qui a vocation à être diffusé lors de nos permanences et de nos interventions sur les événements sportifs, culturels ou festifs de nos partenaires.
- notre site Internet spécifique à notre Association (<https://acef-bred-regionparisienne.fr>) ouvert depuis deux ans et dont la fréquentation témoigne de son attractivité et de son utilité. Il permet une meilleure fluidité dans la relation avec nos adhérents et une plus grande facilité, rapidité et efficacité dans la transmission de nos informations.

• Les relations partenariales

Le développement de notre audience passe incontestablement, d'une part par la tenue de permanences et d'animations sur le territoire de nos partenaires, d'autre part, par le renforcement des partenariats que nous avons déjà noués et la recherche de nouvelles entrées en relation.

Nous apportons à ces partenaires notre concours dans la réalisation de leurs projets associatifs et en contrepartie, ils contribuent à promouvoir notre association et ses avantages en nous donnant les opportunités de nous faire connaître de leurs adhérents lors des permanences que nous tenons dans leurs locaux, par la publicité qu'ils diffusent dans leurs revues et sur leur site intranet, et par les manifestations événementielles auxquelles ils nous convient.

> Animations, permanences et soutiens associatifs

En 2024, un certain nombre d'actions ont été menées sur les territoires de nos partenaires dans le cadre de projets associatifs que nous avons soutenus.

- Tenues de stands avec la BRED et la CASDEN aux CHU Ambroise Paré et Henri Mondor.
- Deux permanences au Centre de rétention administrative de Vincennes dans le 12^{ème} arrondissement.
- Participation à la rencontre initiée par l'ACEF Seine-et-Marne/Aisne au Centre de Convention de "Disney's Newport Bay Club" à Marne-la-Vallée avec une unité de sapeurs-pompiers spécialisée dans les risques animaliers (sauvetage d'animaux en détresse, capture et évacuation d'animaux dangereux).





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024

- Participation à la journée consacrée au "Devoir de mémoire" et organisée par l'Association "Swing D-Day" à l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement sur les côtes normandes.
- Tenue d'un stand dans le cadre d'une compétition sportive organisée à l'initiative de l'Hôpital Henri Mondor dans le parc du Lac de Créteil.
- Permanence à l'Opéra Bastille à l'initiative du Comité d'entreprise déjà partenaire de la BRED, et qui se propose d'étendre sa relation avec notre association.
- Soutien financier (fourniture de maillots aux logos de l'ACEF et de la CASDEN) à la Fédération Nationale de l'Action Sociale de la Police, pour l'organisation d'une course pédestre dans le cadre du Zoo de Vincennes.
- Soutien financier à l'Association sportive du Lycée Simone Veil de Boulogne-Billancourt pour une participation des élèves de la section Sport/Études aux régates "Royales de Henley" (Royaume-Uni). Cette expérience formatrice pour les élèves, permet à notre association de s'associer à un projet fédérateur valorisant la cohésion, le respect et l'excellence.

> Reconduction des partenariats historiques

- Avec les IFSI-IFAS (Instituts de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants) franciliens dont nous soutenons les actions, et dans lesquels nous assurons des permanences avec notre partenaire la BRED à l'occasion des journées de rentrée, et lors de la remise des diplômes de fin d'études.
- Avec l'Association Sportive et Culturelle du Ministère de la Justice (ASCMJ) à laquelle nous apportons depuis quatorze ans notre concours pour l'organisation d'un tournoi de football interministériel qui réunit les équipes de six à sept ministères ainsi que celles des avocats des barreaux d'Île-de-France. Nous avons tenu, cette année, deux permanences dans ses locaux et devrions renouveler cette présence une fois par trimestre en 2025.
- Avec l'Association Sportive et Artistique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, dont nous soutenons depuis 2011, le projet pédagogique du "Jeune sapeur-pompier". Ce dispositif créé pour donner une seconde chance aux jeunes des quartiers défavorisés et leur permettre de suivre un cursus de trois années dont la dernière est professionnalisante, s'inscrit parfaitement dans les valeurs qui animent notre mouvement.
- Avec l'Association "Nature et Aventure" que nous soutenons depuis quelques années et dont la mission consiste à ouvrir l'esprit de jeunes handicapés essentiellement malentendants, aux autres, aux différences, au monde et au respect de la nature, notamment à travers une expédition qui les a conduits cette année au sud de Marrakech pour apporter leur aide à une école et une petite librairie dans l'apprentissage du langage des signes.

> Nouvelles entrées en relation

Avec l'Association Nationale de l'Action Sociale de la Police (ANAS) dans les locaux de laquelle nous avons tenu deux permanences à Paris les 26 novembre et 10 décembre 2024, et soutenu le 8 décembre un tournoi de Futsal qui s'est déroulé au Stade Pierre de Coubertin. Ces premières rencontres s'annoncent prometteuses pour l'avenir. Nous entendons les poursuivre pour le bénéfice de nos adhérents respectifs.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2024

PERSPECTIVES 2025

Puisque nous n'avons pu le réaliser en 2024, l'objectif d'accueillir, avant le 31 décembre 2025, le 20 000^{ème} adhérent est reconduit.

Nos atouts pour l'atteindre repose sur trois axes de développement :

- une politique de proximité plus intensive, en multipliant, grâce à nos nouvelles entrées en relation, les animations sur site et les permanences, en nous appuyant sur la dynamique BRED/ACEF/CASDEN,
- une diversification de notre communication en ayant recours, au-delà du vecteur informatif en direction de nos adhérents, aux insertions dans différentes publications institutionnelles du Service public ou sur leurs sites, afin de faire connaître notre association et promouvoir notre offre,
- une consolidation de nos partenariats par la signature de conventions qui ont le mérite de fixer dans le temps la coopération des deux parties et leurs engagements réciproques.

CONCLUSION

Même si les résultats de 2024, n'ont pas été à la hauteur de nos espérances, ils ne sont pas catastrophiques au regard du contexte économique perturbé que nous avons connu.

Nous avons quelques mois pour renouer avec la croissance.

Avec le concours et la mobilisation de tous, nous pouvons y parvenir.

Nous vous invitons donc, toutes et tous, à apporter par vos actions, vos suggestions, votre pouvoir de conviction, votre contribution à la réussite de ce défi.

Nous vous en remercions par avance.

Le Président
Bernard Carré

Le Vice-président
Jacky Harent

La Vice-présidente
Michèle Clayzac



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT FINANCIER 2024



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

LES PRODUITS

Ils constituent la première source de revenus de notre Association.

Les cotisations encaissées en 2024 sont de 165 016 € se répartissant de la manière suivante :

- 159 512 € au titre du renouvellement des adhésions représentant 59,59% de nos recettes.
- 5 504 € au titre des nouvelles adhésions représentant 2,06% de nos recettes.

Les autres ressources sont :

- le report créditeur de fin 2023 qui s'élève à 98 388,01 € soit 36,76% de nos recettes.
- les plus-values sur produits financiers s'élèvent à 4 262,62 € qui représentent 1,59% de nos recettes, se répartissant de la manière suivante :
 - 1 916,58 € plus-values Parts BRED,
 - 2 346,04 € intérêts du Livret A.

Pour 2024, le montant total de nos ressources s'élève à 267 666,63 €.

LES CHARGES

Nos dépenses se sont élevées à 128 474,46 €.

- FONCTIONNEMENT

10 973,55 € qui représentent 8,54% de nos dépenses.

Elles concernent les frais de déplacements du Président et des administrateurs, l'achat des fournitures, les cotisations diverses et la prime d'assurance.

- PROMOTIONS ET PUBLICITÉ

6 575,12 € qui représentent 5,12% de nos dépenses.

Elles couvrent l'achat d'objets publicitaires, les chèques cadeaux et les insertions publicitaires.

- RÉUNIONS ET RÉCEPTIONS

9 694,95 € qui représente 7,55% de nos dépenses.

Ces dépenses correspondent aux frais d'organisation de l'Assemblée Générale, de nos réunions de bureau, des Conseils d'administration ainsi que nos rencontres avec nos partenaires.

- COMMUNICATION - INTERNET - AGORA

25 260 € qui représentent 19,66% de nos dépenses.

Elles couvrent la réalisation de l'AGORA, les frais de mailing, les cartes de vœux ainsi que les honoraires et les dépenses afférentes aux contrats qui nous lient à notre société de communication.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

- AG COLLOQUES ET CONGRÈS

28 198,75 € qui représente 21,95% de nos dépenses.

Elle couvre les frais de notre Assemblée Générale.

- SOUTIENS PARTENARIAUX

20 264 € qui représente 15,77% de nos dépenses.

Ce sont les soutiens financiers que nous apportons à certaines associations qui en contrepartie facilitent nos rencontres avec les adhérents :

- Les jeunes sapeurs-pompiers de Paris (JSPP),
- L'Association "Nature et Aventure",
- Le Congrès national des sapeurs-pompiers animaliers,
- Les Amis de la Villa Louis,
- L'ANAS, Association nationale d'action sociale du ministère de l'Intérieur,
- Le Rotary Club Paris Sud Est,
- Les IFSI IFAS de Thenon, Institut de formation de soins infirmiers et aides-soignants,
- Le lycée Simone Veil de Boulogne-Billancourt.

- FÉDÉRATION DES ACEF-FNAS

27 508,09 € qui représente 21,41% de nos dépenses.

Cette somme correspond à notre cotisation annuelle FNAS et à notre participation aux frais de gestion de l'ATB.

- COMPTES DE TRÉSORERIE ET PLACEMENTS

Au 31 décembre 2024, le compte courant BRED indiquait un solde créditeur de 96 843,05 €.

Montant du Livret A : 80 547,32 €

Montant des parts sociales BRED : 109 295,80 €

Pour un total de 286 686,17 €

CONCLUSION

La situation financière de l'ACEF/BRED de la Région Parisienne demeure saine, notre association n'a donc pas de problème de trésorerie. Néanmoins, nous devons continuer notre politique de partenariat et de développement avec la BRED et la CASDEN.

La Trésorière

Josette Harent



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

COMPTE D'EXPLOITATION 2024

RUBRIQUES	DÉPENSES	RECETTES	%
FONCTIONNEMENT	10 973,55 €		8,54%
PROMOTION ET PUBLICITÉ	6 575,12 €		5,12%
RÉUNIONS ET RÉCEPTIONS	9 694,95 €		7,55%
COMMUNICATION, INTERNET ET AGORA	25 260,00 €		19,66%
AG, COLLOQUES ET CONGRÈS	28 198,75 €		21,95%
PRIMES ET RÉCOMPENSES	0,00 €		0,00%
SOUTIENS PARTENARIAUX	20 264,00 €		15,77%
FÉDÉRATION DES ACEF ET FNAS	27 508,09 €		21,41%
TOTAL DES CHARGES	128 474,46 €		100%
SOLDE COMPTE COURANT AU 31/12/2023		98 388,01 €	36,76%
COTISATIONS RENOUVELÉES		159 512,00 €	59,59%
COTISATIONS NOUVEAUX ADHÉRENTS		5 504,00 €	2,06%
PLUS-VALUES SUR PRODUITS FINANCIERS		4 262,62 €	1,59%
TOTAL DES PRODUITS		267 666,63 €	100%
TOTAL EXCÉDENTAIRE DE L'ANNÉE	139 192,17 €		
BALANCE	267 666,63 €		

BILAN 2024

SOLDE COMPTE COURANT AU 31/12/2024	96 843,05 €
LIVRET A	80 547,32 €
PRODUITS FINANCIERS (PARTS SOCIALES BRED)	109 295,80 €
TOTAL	286 686,17 €



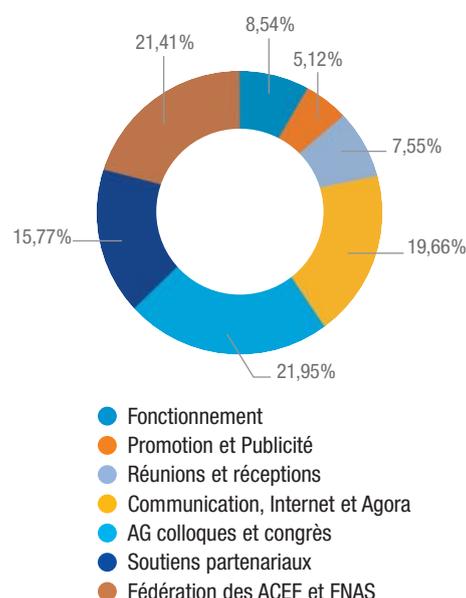
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

COMPTE D'EXPLOITATION 2024

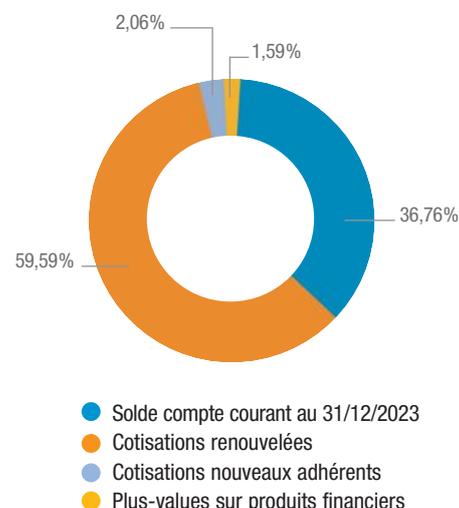
DÉPENSES 2024

RUBRIQUES	DÉPENSES	%
FONCTIONNEMENT	10 973,55 €	8,54%
PROMOTION ET PUBLICITÉ	6 575,12 €	5,12%
RÉUNIONS ET RÉCEPTIONS	9 694,95 €	7,55%
COMMUNICATION, INTERNET ET AGORA	25 260,00 €	19,66%
AG, COLLOQUES ET CONGRÈS	28 198,75 €	21,95%
PRIMES ET RÉCOMPENSES	0,00 €	0,00%
SOUTIENS PARTENARIAUX	20 264,00 €	15,77%
FÉDÉRATION DES ACEF ET FNAS	27 508,09 €	21,41%
TOTAL DES DÉPENSES	128 474,46 €	100%



RECETTES 2024

RUBRIQUES	RECETTES	%
SOLDE COMPTE COURANT AU 31/12/2023	98 388,01 €	36,76%
COTISATIONS RENOUVELÉES	159 512,00 €	59,59%
COTISATIONS NOUVEAUX ADHÉRENTS	5 504,00 €	2,06%
PLUS-VALUES SUR PRODUITS FINANCIERS	4 262,62 €	1,59%
TOTAL DES RECETTES	267 666,63 €	100%



ATTESTATION COMPTABLE DU CABINET SLA

CABINET SLA
Société d'Expertise Comptable
56 rue de Bercy – 75012 PARIS



PASCAL SEILLIER
EXPERT - COMPTABLE

ATTESTATION

1. DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'association ACEF BRED.

2. MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par l'association ACEF BRED, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les Comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 et présentent les caractéristiques suivantes :

Total des recettes : 267.666,63 EUROS
Total des dépenses : 128.474,46 EUROS

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Pascal SEILLIER

Fait à PARIS

Le 15 janvier 2025



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RAPPORT FINANCIER 2024

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

DÉPENSES		RECETTES	
I - FONCTIONNEMENT	14 000,00 €	REPORT SOLDE AU 31/12/2025	0,00 € À ÉVALUER
Frais de déplacement	11 000,00 €		
Secrétariat, Consommables	2 000,00 €		
Assurance, Cotisations	1 000,00 €		
II - PROMOTION - PUBLICITÉ	9 500,00 €	COTISATIONS RENOUVELÉES	149 500,00 €
- Chèques-cadeaux, bons d'achat ...	3 500,00 €		
- Insertions publicitaires	3 000,00 €		
- Cadeaux publicitaires	3 000,00 €		
III - RÉUNIONS - RÉCEPTIONS	12 000,00 €	NOUVEAUX ADHÉRENTS	10 000,00 €
	12 000,00 €		
IV - COMMUNICATION AGORA INTERNET	34 000,00 €		
- Édition AGORA	20 000,00 €		
- Cartes de vœux	2 000,00 €		
- Divers contrats	12 000,00 €		
V - AG - CONGRÈS - COLLOQUES	28 000,00 €	PLUS-VALUES SUR PRODUITS FINANCIERS	2 000,00 €
- Frais Assemblée Générale	25 000,00 €		
- Autres réceptions	3 000,00 €		
VI - RÉCOMPENSES - ANIMATIONS	4 000,00 €	REPRISE SUR VALORISATION	0,00 €
VII - SOUTIENS PARTENARIAUX	30 000,00 €		
- Aide financière à différentes associations			
VIII - FÉDÉRATION DES ACEF ET FNAS	30 000,00 €		
TOTAL DES DÉPENSES	161 500,00 €	TOTAL DES RECETTES	161 500,00 €

ACEF/BRED DE LA RÉGION PARISIENNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 5 AVRIL 2025

RENCONTRES EN IMAGES

